

#EtudeCarnot2022

Communiqué de presse  
Paris, le 9 juin 2022

## Etat des lieux de la recherche en France : 85% des dirigeants considèrent que la recherche publique produit des technologies de grande valeur

### Résultats du 3<sup>ème</sup> Baromètre Carnot réalisé par OpinionWay sur la relation entre recherche publique et entreprises privées

*La recherche partenariale française continue de séduire les dirigeants qui y voient un levier de croissance et d'innovation efficace pour répondre aux grands enjeux économiques et sociétaux auxquels la France fait face après deux ans de crise.*

*Si quelques freins subsistent, notamment chez les dirigeants n'ayant jamais franchi le pas de la recherche partenariale, les instituts de recherche publics constituent pour les entreprises de la start-up aux grands groupes un partenaire de confiance, efficace et de qualité, capable d'offrir des solutions R&D pertinentes.*

Le réseau des instituts Carnot, leader de la recherche partenariale en France, publie les résultats de son 3<sup>ème</sup> Baromètre de la recherche, réalisé par OpinionWay sur la relation entre recherche publique et entreprises privées. Menée auprès de 600 dirigeants d'entreprises françaises, dont 80 sont à la tête de start-ups, cette enquête dresse un état des lieux de la place de la R&D dans la stratégie de développement des entreprises en 2022, dans un contexte particulier de crise socio-économique. L'étude permet également d'identifier des axes d'amélioration pour que la recherche publique continue à être le partenaire privilégié et de confiance du développement de nos entreprises.

*« La troisième édition du Baromètre Carnot sur la relation entre recherche publique et entreprises privées nous permet de 'faire une photographie' de l'état d'esprit des dirigeants, dans une époque post-crise, en particulier vis-à-vis de leur croissance grâce à la R&D. On observe que de nombreux chefs d'entreprise souhaitent pouvoir s'appuyer sur la recherche publique pour innover, mais qu'ils n'ont pas nécessairement les moyens de financement de leur R&D, notamment lorsqu'il s'agit de PME. Les instituts de recherche publique, comme les Carnot, ont un rôle important à jouer dans cette prise de décision majeure pour une entreprise ».*

**Philippe Véron, Président de l'Association des instituts Carnot.**

#### Principaux résultats et enseignements de l'étude 2022

#### ➤ **85% des dirigeants considèrent que la recherche publique produit des technologies de grande valeur**

La recherche publique, dont l'image était déjà très positive, continue de séduire les dirigeants des entreprises françaises : 80% d'entre eux ont une bonne opinion de la recherche publique française quant à sa capacité à répondre aux grands enjeux économiques et sociétaux, soit un niveau très similaire à celui observé en 2021 (81%) et toujours en hausse par rapport à 2020 (74%). Plusieurs

facteurs expliquent cette confiance : 84% des dirigeants estiment que la recherche publique française dispose de grandes compétences, et 85% d'entre eux considèrent qu'elle produit des technologies de grande valeur.

En parallèle, au sortir d'une crise d'ampleur pour la société française, la confiance des dirigeants d'entreprise dans l'avenir et dans la capacité de la recherche publique française à répondre aux enjeux économiques et sociétaux subit une perte d'intensité. 74% des dirigeants lui accordent toujours leur confiance, mais seul 1 dirigeant sur 10 (11%) déclare avoir tout à fait confiance en elle pour relever les nouveaux défis économiques, soit une baisse de 10 points en 1 an.

Malgré cela, les chefs d'entreprise interrogés sont toujours plus nombreux, et désormais quasi-unanimes, à percevoir l'impact de la recherche publique sur l'économie française, qu'il s'agisse de l'attractivité économique de la France (88%, +9 points par rapport à 2021), de la croissance économique (87%, +5 points), de l'emploi (84%, +9 points) ou du développement des territoires (83%, +6 points).

#### ➤ **88% des dirigeants ayant déjà eu recours à la recherche partenariale en sont satisfaits**

Innovation et recherche publique sont toujours très liées dans l'esprit des dirigeants, qui estiment, pour 66% d'entre eux, que la recherche publique française répond bien aux besoins d'innovation des entreprises.

En ce sens, après deux années de crise sanitaire, 57% des dirigeants considèrent que la R&D est un levier important pour le développement et la croissance de leur entreprise, soit une hausse de 2 points par rapport à 2021.

S'ils avaient un projet d'innovation à mener, 38% des dirigeants se tourneraient plutôt vers une organisation de recherche publique, un chiffre stable par rapport à 2021. L'étude met cependant en avant que la recherche publique manque de visibilité : 41% des dirigeants aimeraient avoir une meilleure information sur l'offre R&D proposée, en hausse de 6% par rapport à 2021.

Parmi ceux qui ont affirmé envisager mener un projet de R&D dans les 12 mois à venir (17%), 54% chercheront à mobiliser avant tout les moyens internes à leurs entreprises. 29% se tourneront vers la recherche collaborative avec des structures de recherche publique.

Sur les 47% de dirigeants interrogés ayant déjà eu recours à la recherche publique, une très large majorité (88%) se dit satisfaite ou très satisfaite des prestations de recherche partenariale qu'elle a pu mener avec la recherche publique. De surcroît, ils sont de plus en plus nombreux (54%, +7 points) à déclarer vouloir à nouveau s'appuyer sur la recherche publique pour sortir de la crise économique actuelle.

#### ➤ **43% des dirigeants reconnaissent les efforts menés par les pouvoirs publics, mais en attendent plus**

Si près de la moitié des dirigeants reconnaissent les efforts menés par les Pouvoirs publics pour encourager le recours à la recherche (43%), 21% jugent encore insatisfaisants les moyens mis en œuvre.

Selon les chefs d'entreprises, des avantages fiscaux (49%) et une meilleure information de l'offre R&D (41%) faciliteraient leur recours aux instituts de recherche.

Parmi les autres arguments avancés, la communication autour du recours à la recherche publique devient plus importante (34%, +3 points) que la désignation d'un interlocuteur unique (32%, -3 points), qui était souhaitée auparavant.

La création d'un label des entreprises à la recherche publique (22%) ainsi que la mise en avant de « success stories », qui montrerait ce qu'il est possible de faire (18%), sont également des arguments avancés pour encourager les dirigeants à faire appel à la recherche publique.

*« En 2022, la tendance se confirme. La recherche publique et les possibilités qu'elle offre en termes de R&D intéressent les dirigeants, qu'ils soient à la tête de start-ups ou de grands groupes. Le Baromètre montre également que certaines attentes doivent encore s'améliorer et trouver des réponses concrètes : accompagnement, fiscalité ou lisibilité de l'offre sont des éléments à repenser pour davantage encourager le recours aux services de la recherche partenariale. »*

**Alain Duprey, Directeur général de l'Association des instituts Carnot**

***Nouveauté de l'édition 2022 : Point sur les attentes en fonction des différentes régions en France***

Cf. Infographie jointe en annexe

## Méthodologie

La troisième vague du **Baromètre de la recherche publique en entreprise** a été réalisée par OpinionWay sur un échantillon de 520 dirigeants d'entreprise de 10 salariés et plus, hors commerçants et artisans, représentatif des entreprises françaises et de 80 dirigeants de start-ups, entre le 7 février et le 8 mars 2022

## Contact presse

Vaiana Lefebvre – [vaiana.lefebvre@vae-solis.com](mailto:vaiana.lefebvre@vae-solis.com) – 06 28 02 10 12  
Alissa Joly – [alissa.joly@vae-solis.com](mailto:alissa.joly@vae-solis.com) – 06 61 00 92 31

## À propos des Carnot

Les Carnot forment un réseau de **39 structures de recherche publique françaises** reconnues et labélisées pour leur compétence à mener des projets de recherche partenariale au service de l'innovation des entreprises. **Implanté sur tout le territoire français**, le réseau Carnot **se déploie au plus près des entreprises** de toutes tailles et tous secteurs, de la start-up, en passant par la PME jusqu'au grand groupe. Leur mission : préparer l'avenir industriel et économique en accompagnant les entreprises dans leur transformation, **en leur facilitant l'accès à la R&D pour leurs projets d'innovation.**

Acteurs majeurs de la recherche, les Carnot proposent **la plus puissante offre de R&D pour les entreprises.** Avec 20% des effectifs de la recherche publique, ils réalisent 55% des contrats de R&D financés par les entreprises à la recherche publique française. Forts de 10 200 contrats annuels de R&D avec les entreprises et de 825 M€ de recettes contractuelles directes avec leurs partenaires, ils se hissent, aujourd'hui, au **2e rang des déposants français de brevets.**

Le label Carnot a été créé en 2006 et attribué par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour développer les partenariats de la recherche publique avec les acteurs économiques en garantissant **excellence scientifique et professionnalisme dans le respect de la Charte Carnot.**  
**Carnot, la recherche pour l'innovation des entreprises**

Voir aussi **Le réseau des Carnot en 3 minutes** : <https://bit.ly/3MZ7fEQ>

En savoir plus : <http://www.instituts-carnot.eu/fr>

Suivez-nous sur Twitter : [@Reseau\\_Carnot](https://twitter.com/Reseau_Carnot)

Et sur LinkedIn : [Le réseau des Carnot](https://www.linkedin.com/company/instituts-carnot/)